

AVIS D'EXAMEN

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn organise, dans le Tarn, **le 9 avril 2020**, en convention avec les Centres de Gestion des Régions Occitanie et Nouvelles Aquitaine:

L'examen professionnel de **Conseiller principal territorial des activités physiques et sportives** par avancement de grade.

Conditions d'inscription

L'examen professionnel est ouvert aux conseillers qui justifient d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ont atteint le 5^{ème} échelon du grade de Conseiller.

Les dossiers d'inscription sont à demander par écrit, (minuit le cachet de la poste faisant foi), ou à retirer sur place aux bureaux du CDG81 (jusqu'à 16 h 45), ou à télécharger sur le site : www.cdg81.fr du :

mardi 7 janvier au mercredi 5 février 2020

Date limite de dépôt des dossiers : jusqu'au jeudi 13 février 2020 16 h 45 (sur place) ou minuit (par courrier), le cachet de la poste faisant foi.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service concours au numéro suivant : **05.63.60.16.62**

